

Commune de Givrauval

Par une délibération du Conseil Communautaire en date du 2 juin 2022 ,la Communauté d'Agglomération de Bar le Duc a initié une déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Givrauval et relative à l'extension de l'entreprise EVOBUS sur le territoire de ladite commune .

Cette délibération est consultable en Mairie de Givrauval, en Mairie de Ligny en Barrois et au siège de la Communauté d'Agglomération 12 rue Lapique à Bar le Duc .